



**HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2021-145

PUBLIÉ LE 29 SEPTEMBRE 2021

# Sommaire

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire / Coordination**

43-2021-09-29-00001 - Arrêté préfectoral SG/COORDINATION N° 2021-83  
en date du 29 septembre 2021 désignant Mme Barbara WETZEL,  
sous-préfète d'Yssingeaux pour assurer la suppléance du préfet (1 page)

Page 3

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2021-09-29-00001

Arrêté préfectoral SG/COORDINATION N°  
2021-83 en date du 29 septembre 2021  
désignant Mme Barbara WETZEL, sous-préfète  
d'Yssingaux pour assurer la suppléance du  
préfet

**ARRÊTE PRÉFECTORAL SG/COORDINATION N° 2021- 83  
EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2021  
DÉSIGNANT MADAME BARBARA WETZEL, SOUS-PRÉFÈTE D'YSSINGEAUX  
POUR ASSURER LA SUPPLÉANCE DU PRÉFET**

**Le préfet de la Haute-Loire,**

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de L'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 nommant Monsieur Rémy DARROUX secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 14 août 2020 portant nomination de Madame Barbara WETZEL, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement d'Yssingaux ;
- Vu le décret du Président de la République du 8 juin 2021 portant nomination de Madame Catherine HALLER, en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;
- Vu l'arrêté n° SG/Coordination 2021-51 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant organisation de la permanence préfectorale dans le département de la Haute-Loire ;

**CONSIDERANT** l'absence simultanée du préfet et du secrétaire général de la préfecture,

**SUR** la proposition du secrétaire général de la préfecture,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :**

Madame Barbara WETZEL, en sa qualité de sous-préfète d'Yssingaux, est chargée d'assurer la suppléance du poste de préfet de la Haute-Loire :

du Mercredi 29 Septembre 2021 14 H 00 au Jeudi 30 Septembre 2021 23 H 00

**ARTICLE 2 -**

L'arrêté préfectoral SG/COORDINATION N° 2021-82 en date du 27 Septembre 2021 désignant Madame Barbara WETZEL, Sous-Préfète d'Yssingaux pour assurer la suppléance du Préfet est abrogé.

**ARTICLE 3 :**

Le secrétaire général, la sous-préfète d'Yssingaux, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

Le Préfet,  
  
Eric ETIENNE